Zeitschrift: Technique agricole Suisse Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 44 (1982)

Heft: 10

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Illustration de la première page de couverture

Depuis peu, la demande secrète qui animait certains cercles s'est concrétisée et est devenue plus insistante. Je veux parler ici de l'attente d'un certain nombre de propriétaires et de revendeurs de tracteurs pour augmenter la vitesse maximale des tracteurs. Ils attendent que la nouvelle vitesse maximale soit fixée à 30 - 32 km/h. Cette vitesse de pointe a déjà été introduite dans certains pays, notamment chez notre voisin du nord. Des groupes de spécialistes internationaux traitent de la question et jugent cette innovation utile sur le plan européen.

La réflexion selon laquelle il sera éventuellement permis de rouler plus vite avec les tracteurs agricoles a provoqué quelque confusion dans différents cercles. Certaines personnes se posent surtout des questions concernant les implications légales qu'entraînerait une telle modification. Selon toute probabilité, elles correspondront aux modèles possibles sous-cités:

Dans le premier cas, la vitesse maximale pour trains de remorques agricoles restera limitée à 25 km/h, alors que celle des tracteurs sera élevée à 30 km/h. Ces tracteurs sans remorques seront à même de profiter de la vitesse maximale de 30 km/h, alors que des traction d'une seule remorque, la limite de 25 km/h devra être maintenue. L'avantage de cette solution consisterait à profiter de la vitesse maximale du train de remorques sans pour autant forcer le tracteur au niveau de la consommation. Les avantages non négligeables seraient d'une part une économie de carburant et d'autre part moins de bruit. Vu que la vitesse maximale du train de remorques resterait la même, les disposition légales ne subiraient point de modifications.

Leu deuxième cas soulève la question de la nécessité d'une augmentation de la vitesse à 30 km/h ou plus qui s'appliquerait également aux trains de remorques. Il s'agit de voir avec lucidité qu'une telle modification entraînerait l'abandon de nombreux avantages dont l'agriculture jouit à ce jour. Pour une telle catégorie, il s'agirait d'élaborer de toutes nouvelles ordonnances découlant du Droit sur la circulation routière. Ces démarches valent-elles la peine d'être entreprises, vous demanderez-vous. Ici, comme dans bien d'autres secteurs, nous ne pourrons nous dérober à une certaine pression internationale de la part de l'industrie des tracteurs, de milieux politiques et rester sourds aux revendications de nos paysans. Les débats y relatifs ont commencé et nous apprécierions une prise de position de nos membres nous aidant à prendre les meilleures décisions possibles.

Photo: Bü Werner Bühler

Comptoir Suisse, Lausanne

(du 11 au 16 septembre 1982).

Edition du mois d'août No 10/1982

Technique Agricole

Revue suisse de technique agricole

Périodique de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture – ASETA

Rédaction: R. Piller, 5200 Brougg Tél. 056 - 41 20 22

Pour des indications plus complètes, voir à la page 413

Table des matières	Page
Convocation à la 55ème Assemblée	
des délégués	389
63e Comptoir Suisse, Lausanne	390
Le poids des remorques sous contrôle	390
Impressions de la 57ème exposition	
de la DLG	391
Quel est le nombre optimal de couteaux	
sur les auto-chargeuses	395
La page des nouveautés	398
Echos de la BEA	402
Energies alternatives –	
2e sémi-naire international	406
L'industrie et le commerce des	
machines agricoles	407
Sain et sauf à travers les mois d'automne	409
Véhicules toutes roues motrices	
Land Rover	410
Les 50 ans de l'AAE	414
La première tronçonneuse électrique	
avec frein de chaîne	414
Fernand Sandoz, ancien directeur	
de l'ECA Cernier NE	415
Deux Grands Salons Internationaux à Genève	418
Adapter la vitesse – Respecter les limites	418
Bulletin de la FAT	
 Un capteur solaire sous forme de boudin 	
pour la ventilation à air chaud	422
Liste des insérants	417





Bande de ramassage, éjectable de 3,3-5,3 m p. ex. pour pommes d. t. en vrac au sol



Convoyeur pour soufflerie à ruban de caoutchouc



Décharger et Transporter

à l'aide d'outils efficaces provenant du spécialiste

Pour l'agriculture

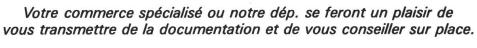
à l'aide d'outils efficaces provenant du spécialiste



fabrique des installations de manutention et de conditionnement 3422 Kirchberg BE, Tél. 034 45 14 44

Tapis roulant à ruban de caoutchouc ruban plat, à bande en auge ou à arète ondulée

Elévateur-transporteur polyvalent chaîne à barettes pour silos allant jusqu'à 5 m)

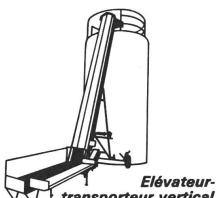




Chaîne à rouleaux-élévateur-transporteur pour silos allant jusqu'à 6,5 m



Transporteur de déchargement avec décrôttage à partir d'une benne basculante



transporteur vertical pour silos et bottes

pour silos allant jusqu'à 10,3 m